Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20260320-D2026200304-DE

Gourin

Département du MORBIHAN

2026/20/03/04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 20 heures, le conseil municipal de la commune de GOURIN, dûment convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni à la mairie sous la présidence Mme Bérangère FRITZ, maire.

Etaient présents : FRITZ Bérangère, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PÉRON Matthieu, PICARDA Styren, BERNY Benoît, LE GAL Annie, LIEFFRIG Eric, PRADO Elodie, DRÉVILLON Hervé, LE GUILLOU Jean-Philippe, GOACOLOU Gilbert, MÉLIARENNE Hervé, ANDRÉ Christiane, LE BRIS Philippe, LE BAIL Erwann, DUFLEIT Gaëlle, MALIGE Sabrina, MICHEL Ellen, HÉRY Charlène, LE HORS Clément, VERGNAULT Marie, MARTIN Annie, FRANCHON Patrick, VATAN Eric, QUESSEVEUR Pierre-Marie, VIANET Edith.

Absents : Néant

Procuration(s) : Néant

Styren PICARDA a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 16/03/2026
Convocation affichée le : 16/03/2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 27
Présents : 27
Votant (s) : 27

Reçu en Préfecture de VANNES le ……
Publié ou notifié le ……
Certifié exécutoire le ……
A GOURIN, le……
La Maire,
Bérangère FRITZ.

4- LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

Madame La Maire donne lecture de la charte de l'élu.

Chaque membre de l'assemblée signe la feuille d'émargement et atteste par cet acte avoir pris connaissance de la Charte de l'élu local remise lors de la séance d'installation

Fait et délibéré le 20 mars 2026
Pour extrait conforme au registre,

La Maire,

La secrétaire de la séance,

FRITZ Bérangère.

PICARDA Styren.